



**Procès-Verbal du Conseil Municipal
du 07 septembre 2021 – 20h00**

Etaient présents : M. HUBERT Jean-Paul, M. ESNAULT Raymond, Mme PLANCHON Anne-France, Mme MOISE Tania, M. PARMENTIER Christophe, M. CISSE Emmanuel, M. DESCHOOLMEESTER Denis, Mme FOUGERAY Sandrine, Mme GARNIER Christelle, Mme GARNIER-JEANDEL Sonia, M. GUILLIN Benoît, M. JUGE Didier, M. LARDON Damien, Mme LE BRETON Carole, Mme POITOU Céline, Mme VAILLANT Mikaëla, M VERITE Mickaël.

Etaient excusés : M MARAIS Jean-Claude (pouvoir à M JUGE Didier) et Mme RAGOT Christelle (pouvoir à Mme MOISE Tania).

Secrétaire de séance : M GUILLIN Benoît

Convocation et affichage : 31 août 2021

Membres en exercice : 19 présents : 17 votants : 19

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

PROPOSITION DE VENTE A LA COMMUNE DES PARCELLES A 1106, C 584, C 585 APPARTENANT A LA FAMILLE LETERTRE.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de ses membres présents et représentés d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

Les sujets relatifs au personnel et à l'exonération des impôts ont été supprimés.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/06/2021, DU 06/07/2021 ET DU 02/08/2021

Il n'a pas été fait d'observations (hormis quelques corrections d'écriture) sur les comptes-rendus du 08/06/2021, du 06/07/2021, du 02/08/2021, ceux-ci sont adoptés à l'unanimité des présents et des représentés.

DEGREVEMENT EXCEPTIONNEL DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES AU TITRE DE 2021

N'ayant pas d'établissements concernés par ce dégrèvement sur la commune, le Conseil municipal ne donne pas suite.

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Dans le cadre des délégations du Conseil Municipal données au Maire, par délibération du 25/05/2020 : Monsieur le Maire informe des déclarations d'intention d'aliéner reçues en mairie :

- 2021 Z0022 : 12 rue Couptry
- 2021 Z0023 : Le Bourg
- 2021 Z0024 : Le Bourg La Fabrique

PAROLE AUX ADJOINTS

Madame Anne-France PLANCHON fait un point sur la situation du médecin Madame Laïa TXASKO RODRIGUEZ, sur la Maison France Services et sur le Centre Social LARES.

Monsieur Raymond ESNAULT indique que les travaux d'effacement des réseaux ont repris et que les Totems sont posés.

Madame Tania MOISE précise que sa commission va se réunir pour préparer le bulletin municipal 2021-2022 et le livret d'accueil. Elle précise également que le repas des anciens aura lieu le 17 octobre 2021 et que les invitations sont en cours de préparation.

Monsieur Christophe PARMENTIER fait un point sur la rentrée scolaire, sur la cantine et sur la formation des agents de surveillance.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe avoir transmis aux associations sportives un document sur la MOBILISATION DES CLUBS POUR LA REUSSITE DU PASS'SPORT.

Monsieur le Maire informe qu'une réunion au sujet du multi-accueil avec CENOVIA, la CDCGB et la commune aura lieu le 13 septembre.

VENTE PARCELLES A 1106, C584 et C585 appartenant à la famille LETERTRE

Suite à la proposition d'achat faite par la commune au prix de 9 € le m² pour les parties constructibles et au prix de 2 € le m² pour les zones humides, la famille LETERTRE propose une offre suivante ferme et définitive.

Parcelle A1106 : 7 115 m² à 2€ = 14 230 € + 5132 m² à 9€ = 46 188 €

Parcelle C585 : 2 909 m² à 10 € = 29 090 €

Parcelle C584 : 13 315 m² à 10 € = 133 150 €

Soit un coût d'achat total de 222 658 € pour 28 471 m².

Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte par 17 voix et 2 abstentions l'offre de la famille LETERTRE, selon les conditions évoquées ci-dessus.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Séance levée à 22h30

Le Maire,

Jean-Paul HUBERT

